

Appel à Mobilisation

Littoral méditerranéen

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
2018

En Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse

LES 15 ET 16 SEPTEMBRE 2018
« L'ART DU PARTAGE »

DATE LIMITE DE RÉPONSE : VENDREDI 1^{ER} JUIN 2018

Avec le soutien technique ou financier

Les journées européennes du patrimoine 2018

Le thème de l'édition 2018 « L'art du partage »

(D'après le communiqué du Ministère de la Culture et de la Communication)

Les 15 et 16 septembre, partager le patrimoine entre Européens, c'est permettre aux citoyens de mieux comprendre ce qui les rapproche en partageant des valeurs communes historiques et esthétiques dépassant les rivalités et les irrédentismes identitaires.

Ces Journées européennes du patrimoine doivent célébrer avec force la construction de la grande Europe du patrimoine, cent ans après la fin du premier conflit mondial et la chute des empires, qui a engendré une nouvelle Europe des États.

Ces Journées s'intègrent dans l'Année européenne du patrimoine culturel 2018.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes

Le **Pôle-relais lagunes méditerranéennes** fait partie du réseau des Pôles-relais Zones Humides, créés en 2001 dans le cadre du 1er Plan national d'action en faveur des zones humides, coordonnés par l'Agence française pour la biodiversité. Depuis 2014, les Pôles-relais bénéficient d'un label national pour leur promotion d'une gestion durable et leur action de diffusion et d'échange de connaissances.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes est un consortium coordonné par la Tour du Valat en PACA en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon et l'Office de l'Environnement de la Corse.

Sa mission : Favoriser une meilleure reconnaissance des milieux lagunaires de Méditerranée et encourager leur gestion durable par l'animation d'un réseau d'acteurs, la mutualisation des connaissances et bonnes pratiques et la sensibilisation des publics.

Son territoire d'action : Les lagunes et leurs zones humides périphériques, ces étangs littoraux qui forment un chapelet sur **130 000 hectares** en Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, PACA et Corse.



Un appel à mobilisation pour les lagunes

Valoriser les territoires lagunaires en Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée,
Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse.

Pour la **10^{ème} année consécutive**, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes se mobilise pour les Journées européennes du patrimoine sur le littoral méditerranéen français.

Le Pôle-relais coordonnera et soutiendra des manifestations qui permettront de **valoriser notre patrimoine littoral** à la lumière de l'histoire et de la géographie de l'Europe. **Les richesses et les fragilités des territoires lagunaires** seront ainsi partagées avec le grand public.

Le thème des Journées européennes du patrimoine appelle, pour cette 35^{ème} édition, à une réflexion sur ce que les éléments de notre patrimoine présentent de commun, mais également dans quelle mesure ils entrent en résonance avec le patrimoine du continent européen. Ce patrimoine illustre la réalité même de l'Europe, c'est cette réalité que l'édition 2018 illustrera, en cette année hautement symbolique pour les anciens belligérants de la Première Guerre mondiale, désormais unis, en Europe, autour d'un passé et pour un projet communs.

L'objectif de cet appel à mobilisation est que le grand **public s'immerge et s'approprie les enjeux des espaces lagunaires** dans les régions Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse en mettant ces espaces **en perspective avec les patrimoines naturels et culturels à une échelle européenne**.

Il s'agit à travers ces journées de saluer le travail des associations et des réseaux engagés dans la connaissance, la conservation, la résilience, la valorisation de ces espaces ainsi que dans l'éducation à l'environnement. Cette édition pourra ainsi s'articuler autour de quelques thématiques fortes pour embrasser l'ensemble des enjeux du thème 2018 :

- **Spécificités naturelles** des territoires lagunaires et richesse pour l'Europe de ce patrimoine méditerranéen
- **Histoire et interactions** de nos territoires avec l'histoire de l'Europe
- **Echanges** culturels, commerciaux, entre les hommes de nos territoires et du reste de l'Europe

Nous invitons en particulier les organismes intervenant dans la gestion des lagunes et zones humides périphériques, sites et musées archéologiques en Méditerranée, scientifiques, structures d'éducation à l'environnement et de sensibilisation à **participer à cette manifestation et à redoubler de pédagogie ciblée** afin d'offrir aux différents publics une découverte mémorable de ce patrimoine d'exception !

Enregistrez votre animation avant le 1^{er} juin 2018 !

Et valorisez-la au niveau national, interrégional et régional

PROPOSEZ DES ANIMATIONS THÉMATIQUES SUR VOTRE TERRITOIRE LAGUNAIRE :

- des **visites de sites ou de chantiers : de fouilles archéologiques, de restauration du patrimoine bâti en lagunes**
- des **sorties natures ludiques**
- des **ateliers pédagogiques**
- des **expositions ou conférences adaptées à différentes tranches d'âge**
- des **actions culturelles** (contes, théâtre, projections de films,...)
- des **goûters, recettes et autres gourmandises locales**
- **innovez !**

Vos animations pourront ainsi être intégrées :

- au **programme papier édité par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes pour les 3 régions Occitanie, PACA et Corse**, qui sera diffusé sous forme de dépliant (le nombre nécessaire d'exemplaires vous sera envoyé)
- au **programme numérique national**
- aux **programmes régionaux** diffusés par les DRAC
- aux **programmes locaux** comme ceux édités par les métropoles et/ou par certains journaux locaux.

Pour ce faire
une seule marche à suivre

INSCRIVEZ VOTRE ANIMATION SUR LE SITE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE :

CLIQUEZ SUR CE LIEN : [Inscrivez votre animation JEP 2018](#)

Bilan 2018

Pour constituer le bilan interrégional de ces journées à la suite de leur réalisation, nous vous demanderons de nous envoyer sous forme numérique : un descriptif succinct des animations, le public initialement ciblé (jeune public ou non), le nombre de participants (dont le jeune public), les visuels des outils éventuellement développés, les coupures presse, et des photos exploitables*.

* Une photo exploitable est une photo d'assez bonne qualité, libre de droits, avec la légende indiquant le lieu et le crédit photo, représentant plutôt des personnes en situation de visite, non reconnaissables : plutôt de dos, de côté ou de loin. Ces éléments seront attendus avant mi-octobre 2018.

Si besoin, sollicitez un soutien financier

Afin de privilégier les projets les plus en accord avec l'esprit de cet appel à projets, les critères suivants devront être respectés :

- L'animation proposée **devra impérativement intégrer la composante milieu naturel et se référer aux lagunes.**
- L'animation sera **en adéquation avec le thème des journées européennes du patrimoine 2018 intégré aux lagunes.**
- L'animation devra faire l'objet d'une **communication conséquente avant et après l'événement de la part des organisateurs** : nous préciser vos modes de diffusion prévus.
- L'animation devra **accueillir un nombre de personnes suffisant** (au moins 15 personnes).

Également à noter :

- **La priorité sera donnée aux animations réalisées en partenariat** (scientifiques, élus, collectivités, etc.) ou **sous couvert des structures de gestion locale.** Les rapprochements entre acteurs intervenant dans le domaine du patrimoine culturel et ceux dans le domaine du patrimoine naturel seront également privilégiés.
- **L'animation pourra permettre d'évoquer les zones humides via des disciplines ou entrées originales** : cet appel à mobilisation permet de couvrir les disciplines naturalistes, sociales mais aussi ludiques, artistiques et propose une diversité dans le choix des manifestations : conférences, ateliers, contes, peinture, art plastique, cinéma, musique, théâtre, cuisine, etc.

En plus de l'inscription en ligne de votre animation (cf ci-dessus) votre éventuelle demande de soutien financier doit être envoyée par mail accompagnée du déroulé de la manifestation et du budget détaillé à :

Magali Boyce : pole.lagunes.lr@cenlr.org

Avant le 1^{er} juin 2018

Le Pôle-relais lagunes **méditerranéennes privilégiera plutôt le soutien financier de structures associatives** par rapport aux structures de type collectivité. Selon le volume de propositions, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes **se réserve le droit de plafonner le financement à une animation par structure et un forfait de 200€ par ½ journée d'animation.** Le financement se fera par un bon de commande émis par le CEN L-R.

LE POLE-RELAIS INFORMERA LE CANDIDAT DE LA SELECTION OU NON DE SON ANIMATION POUR CE SOUTIEN FINANCIER LA SEMAINE DU 4 JUIN 2018.

Attention, la prise en charge financière sera effective à condition que votre manifestation ait bien eu lieu le week-end des 15 et 16 septembre 2018 **et que son bilan ait été retourné en temps voulu** au Pôle-relais lagunes méditerranéennes (cf § BILAN 2018 p4).

Le versement sera réalisé sur facture. (modalités détaillées dans le bon de commande).

Contact :

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Magali Boyce

Animatrice du Pôle-relais lagunes méditerranéennes en Occitanie

Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon

04 67 58 43 34

pole.lagunes.lr@cenlr.org

Le programme interrégional des animations en ligne sera actualisé sur :

www.pole-lagunes.org/JEP2018